

La position du Canada à la Conférence d'amendement du PTBT

Ce *Bulletin* est allé sous presse alors même que les États parties au Traité d'interdiction partielle des essais nucléaires (PTBT) de 1963 se rassemblaient au siège de l'ONU, à New York, pour examiner un amendement visant à convertir le PTBT en un traité d'interdiction complète des essais nucléaires (CTBT). La délégation canadienne à la Conférence d'amendement — qui devait durer du 7 au 18 janvier —, était dirigée par Mme Peggy Mason, ambassadrice au désarmement.

Le prochain numéro du *Bulletin* comprendra un compte rendu de la Conférence d'amendement. Entre temps, nous présentons ce résumé de la position du Canada à l'ouverture de la Conférence.

Le Canada s'est d'abord opposé à la convocation de la Conférence d'amendement parce qu'il ne considérait pas cette procédure comme un moyen approprié ou réaliste d'obtenir un CTBT, qui reste un objectif fondamental de la politique canadienne du contrôle des armements. Mais après que le nombre requis d'États parties au PTBT eurent demandé la convocation de la Conférence (qui doit être tenue si elle a été demandée par un tiers des parties au Traité), le Canada a annoncé qu'il y assisterait et qu'il y participerait de façon positive.

La délégation canadienne croit que la Conférence d'amendement peut offrir la possibilité d'appuyer utilement les efforts pour obtenir un CTBT d'application universelle. Le Canada compte participer, avec les autres parties au PTBT, à un échange approfondi de vues sur cette importante question. Un débat focalisé sur les questions liées à un CTBT pourrait contribuer à définir les domaines d'entente et à identifier les points de divergence.

Le Canada croit que la Conférence d'amendement offre aussi la possibilité d'une étude détaillée du régime de vérification qui serait nécessaire pour assurer l'efficacité de tout CTBT. Avec ses solides compétences en matière de vérification des accords de contrôle des armements et de désarmement, le Canada se réjouit de la possibilité de participer à des discussions sur des questions de vérification. La délégation canadienne comprend un expert de la vérification sismologique; le Canada espère distribuer à la Conférence un document esquissant l'expérience canadienne de la recherche applicable à la vérification d'un CTBT.

À la Conférence, le Canada recherchera des résultats qui contribuent à la réalisation éventuelle de son objectif, qui est la conclusion d'un CTBT. Cela supposerait que la Conférence examine en détail tous les aspects d'un CTBT et qu'elle communique ses constatations à la Conférence du désarmement, l'instance multilatérale qui se prête le mieux à l'étude de cette question. Le Canada croit qu'une approche positive de la Conférence d'amendement pourrait stimuler grandement le travail de la CD en vue de la conclusion d'un CTBT

tions concernant la façon dont les Nations Unies pourraient contribuer à la vérification des accords de désarmement et de contrôle des armements.

Nous avons été particulièrement heureux de voir que le Groupe est parvenu à un consensus pour le rapport final, lequel contenait certaines recommandations concrètes. Comme l'a ici encore indiqué le très honorable Joe Clark, dans son allocution à la plénière, le Canada prévoit soumettre à la Commission un projet de résolution sur la vérification qui jetterait les bases de

mesures de suivi appropriées aux recommandations du Groupe. En particulier, la résolution demandera aux Nations Unies de prendre les mesures jugées souhaitables suite aux recommandations du Groupe, notamment l'établissement d'une banque de données consolidée sur les documents de recherche dans le domaine de la vérification et la promotion d'un plus grand dialogue entre diplomates et experts sur les questions de vérification.

Conjointement avec la Pologne, la délégation canadienne déposera au cours de la session un projet de

résolution destiné à faire avancer les négociations de Genève sur une interdiction totale et vérifiable des armes chimiques. Ces négociations, nul ne l'ignore, traversent actuellement une étape critique et nous espérons voir l'Assemblée générale se déclarer fermement et sans équivoque en faveur de la conclusion rapide d'une convention à la Conférence sur le désarmement et donner, comme par les années passées, son accord général à cette résolution.

Le Canada continue d'accorder de l'importance à la négociation, en temps opportun dans le cours des travaux de la Conférence sur le désarmement, d'un accord vérifiable sur la cessation et l'interdiction de production de matières fissiles destinées à la fabrication d'armes. Ma délégation déposera également un projet de résolution en ce sens.

Le Canada suivra encore de très près, dans les travaux de la Commission, la question d'une interdiction totale des essais nucléaires. La conclusion d'un traité efficace et vérifiable visant l'interdiction totale des essais nucléaires constituant un objectif fondamental du Canada en matière de contrôle des armements, ma délégation se joindra à d'autres délégations pour coparrainer une résolution réclamant la prise de mesures susceptibles de hâter la conclusion d'un traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires.

Lorsque le secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada s'est adressé à la 45^e Assemblée générale, il a parlé de la coopération comme le nouveau réalisme et du pragmatisme comme la seule voie vers le progrès. Les semaines à venir seront l'occasion de nous imprégner de l'esprit de collaboration et de compromis qui a permis à d'autres tribunes et à d'autres instances de négociation de faire avancer considérablement le dossier du désarmement et du contrôle des armements.

Le Canada croit fermement que ce forum a un rôle important et unique à jouer pour ce qui est de trouver un terrain d'entente et de guider la communauté internationale, tant dans le contexte mondial que régional, dans nos efforts collectifs pour parvenir à un véritable désarmement et affermir la sécurité de tous les peuples. Nous sommes impatients de nous pencher sur les dossiers à l'ordre du jour et de nous rapprocher des objectifs. ■